



DEVENEZ MEMBRE DE **FITNESS**.BE

et faites partie d'une **communauté**
de **collègues passionnés** du secteur.

Demandez votre **affiliation de date à date** via info@fitness.be

FITNESS.BE
WELLNESS & HEALTH

DEVENEZ MEMBRE DE **FITNESS.BE**



VOS AVANTAGES

Assurance accidents sportifs avantageuse pour vos membres, comprenant une assurance responsabilité civile gratuite pour vous en tant que membre **FITNESS.BE**.



Visibilité sur notre plateforme de recherche **fitnesspresdechezvous.be**.

Défense de vos intérêts en **Commission paritaire 314** pour toutes les matières qui déterminent les conditions de travail et de rémunération dans votre entreprise.



Défense de vos intérêts dans toutes les matières socio-économiques au sein du **Conseil supérieur des Indépendants et des PME**.

Certificat officiel
de membre par nom.



Accès gratuit au Salon **FIBO** à Cologne.

Faites partie d'une **communauté de collègues passionnés** du secteur.

FITNESS.BE
WELLNESS & HEALTH

DEVENEZ MEMBRE DE **FITNESS.BE**



Accès aux **formations** et **événements** mis en place par l'**Association des Établissements sportifs** (AES) au tarif préférentiel de membre.



Trois fois par an, vous recevez le **magazine d'AES**.

Soutien d'**AKT**, l'alliance entre l'UWE et les CCI Wallonnes.



Soutien sectoriel dans la **formation continue** spécifique au fitness.

Assistance juridique en collaboration avec notre partenaire, l'Union des Classes moyennes (UCM).



FITNESS.BE Wallonie-Bruxelles et ses partenaires — l'**AES** (Association des Établissements sportifs), l'**UCM** (Union des Classes moyennes) et **AKT** (l'alliance entre l'UWE et les CCI Wallonnes) — feront **entendre votre voix** auprès des entités fédérées.



Faites partie d'une **communauté de collègues passionnés** du secteur.

FITNESS.BE
WELLNESS & HEALTH

NOS PROCHAINS DÉFIS

Mise en place d'une **plateforme** relative aux conseils techniques en matière d'économie d'énergie et de qualité de l'air.

Développement d'un **test d'évaluation des compétences** pour les travailleurs du secteur (certification sectorielle). Cet outil sera particulièrement utile pour les employeurs dans le cadre du « deal pour l'emploi » et de la formation obligatoire.

Nos actions menées depuis plusieurs années ont conduit à un arrêt de la Cour de Justice de l'Union européenne. Ainsi, le taux de TVA applicable au fitness est passé de 21 % à 6 %. Une mauvaise interprétation par l'administration fiscale de l'arrêt de la Cour de Justice de l'Union européenne fait que celle-ci impose la condition que les adhérents aient un accès libre aux installations. Par contre, pour le coaching individuel sur rendez-vous, le taux de TVA reste fixé à 21 %. Notre prochain défi est donc de corriger cette situation afin que **toutes les activités de fitness** se voient imposer un **taux de TVA de 6 %** !

Déductibilité fiscale des abonnements sportifs.

Mise en avant du fitness visant un objectif sociétal : **les soins de santé préventifs.**

Validité de l'affiliation

L'adhésion est **valable** pour un an à partir de **la date de paiement.**

Coût de l'affiliation

Le montant s'élève à **249 euros** (hors TVA). Ce coût est bien entendu fiscalement déductible à 100 %.

Comment vous affilier ?

Rien de plus simple : **remplissez le formulaire de demande** ou envoyez-nous un mail. Vous recevrez ensuite la facture et après paiement, votre adhésion deviendra effective !

